



Bulletin municipal d'information

Bulletin semestriel - Janvier 2017 - N° 55

Le Petit Bordier



BONNE ANNEE 2017

Chaque année apporte son lot d'événements qu'à l'heure du bilan nous qualifions de graves, très graves, préoccupants....

Le mot du Maire



Cette année 2016 n'échappe pas à la règle et elle restera dans nos mémoires locales, l'année des inondations, notre département a été sévèrement touché et même si notre commune a été relativement épargnée, certains de nos concitoyens l'ont été plus que d'autres... Nous avons passé ensemble au cours de ce printemps quelques journées anxiogènes et je tiens à vous remercier tous d'avoir subi ou géré la situation avec calme et sang-froid.

En ce début d'année, je tiens à remercier nos agents recenseurs qui, en relation avec les collaborateurs de la mairie ont fait un excellent travail dans les délais impartis ; la population de notre village a de nouveau enregistré une croissance puisque nous sommes actuellement 1875 Bordiers !

Comme vous avez pu le constater un certain nombre de travaux ont été réalisés cette année dans notre commune, je laisse à mes collègues du conseil municipal qui se sont totalement impliqués dans leur réalisation, le soin de vous les présenter dans cette édition. Le lotissement rue des Meuniers est terminé, il comporte 32 logements et les premiers locataires sont déjà installés.

Alors que nous sommes engagés dans la préparation du budget 2017, nous sommes déterminés, en dépit de la baisse des dotations de l'Etat, à conduire les opérations en cours et alimenter le développement de nouveaux projets... Votre équipe municipale reste mobilisée pour assurer une gestion prudente de nos ressources en faisant face aux dépenses de fonctionnement sans altérer la qualité du service et préservera la possibilité de continuer à faire les investissements prioritaires... Nous l'avions évoqué l'an passé, notre infrastructure scolaire est vieillissante, énergivore et plus globalement du fait de sa vétusté coûteuse en entretien... Votre conseil municipal a donc estimé que la mise à jour de notre outil scolaire était une priorité. Un appel à projet pour un regroupement des écoles sur le site Paul Fort a été lancé. Ce projet se décompose en deux opérations : d'une part la construction de nouvelles salles de classe sur le site Paul Fort pour accueillir les enfants de l'école maternelle et d'autre part la réhabilitation des classes existantes pour y accueillir les élèves de l'école Georges BRASSENS. Suite à l'appel à projet, c'est le cabinet CHOLET de Gien qui a été retenu en qualité d'architecte et maître d'œuvre pour nous accompagner.

Enfin nous étions fin 2016 dans la communauté de communes Val d'or et forêt et nous sommes depuis le 1^{er} janvier 2017 dans la communauté de communes Val de Sully. Durant l'année 2015 la loi NOTRe a tenu le devant de la scène politique et médiatique; cette loi dont les dispositions sont entrées en application depuis le 1^{er} janvier 2017, prévoit pour ce qui nous concerne, la fusion des communautés de communes de Val d'or et forêt avec celle du Sullias ainsi que l'arrivée de Vannes sur Cosson dans notre périmètre soit 19 communes et quelques 25 000 habitants.

Enfin je remercie l'équipe municipale, collaborateurs et élus pour l'engagement dont ils font preuve chaque jour au service de notre collectivité ; le monde associatif, que ce soit les dirigeants ou les nombreux bénévoles ont fait vivre notre commune et multiplié les manifestations sportives ou sociales à un rythme très soutenu !!! Bravo et merci à tous.

L'ensemble des équipes municipales se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Gérard BOUDIER

Changements administratifs pour l'année 2017

L'Autorisation de Sortie du Territoire (AST) supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Le **pacte civil de solidarité** (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle (Journal Officiel du 19.11.2016).

A compter du 1^{er} mars 2017, l'instruction des **cartes nationales d'identité** se fera dans les mairies qui accueillent les demandes de passeport (Sully/Loire, Châteauneuf/Loire, Gien, etc....).

Elections 2017



Les dates des prochaines élections sont les suivantes :

Elections	Date	Durée du mandat
Présidentielle	1er tour : 23 avril	5 ans
	2nd tour : 7 mai	
Législatives	1er tour : 11 juin	5 ans
	2nd tour : 18 juin	

Tarifs 2017

Les tarifs de la salle polyvalente et des concessions au cimetière restent inchangés pour 2017. Vous pouvez retrouver les tarifs dans le Petit Bordier de Janvier 2016 en page 4. Vous pouvez aussi les consulter sur le site internet de la commune (rubrique Vie municipale puis Bulletins municipaux).

Etat civil

Bienvenue à :

Maïssenne TAITAI

Taylor JULIEN

Maël DEROUET

Eléna GERAUDEL

Léo GOURDET MULLER

Nawel BOURFA

Ils nous ont quittés :

Désirée PORTAL épouse AGUENIER

Michel TIPNER

Claude MARTIN

Ils se sont unis :

Zaïd BOURFA et Angélique TILLAULT

Jean-Marc NEU et Gyslaine RAVALET

Page de couverture : Les agents techniques municipaux, les animatrices et les enfants des TAP ont réalisé la décoration du carrefour sur le thème du Père Noël. Merci à tous les agents et enfants qui ont œuvré à cette réalisation pour agrémenter notre cadre de vie.

Travaux — Projet scolaire — Passage au 0 phyto

L'année 2016 s'est achevée avec la réalisation des différents travaux prévus au budget, à savoir, la réfection de la rue de Plaine, les parkings le long de la RD 952 et de l'église. Le chantier du gymnase est terminé avec le changement de toutes les douches et de la chaudière.

Après vérification en septembre de la situation financière, il est apparu possible d'engager quelques dépenses supplémentaires afin de continuer l'entretien de notre commune. Par conséquent, le conseil municipal a validé trois nouvelles tranches de travaux : la réfection des trottoirs rue de l'Eglise, la mise en enrobé du haut de la rue de la Plaine, et une reprise de voirie rue du gué Richoin.

Tous ces chantiers ont été réalisés avec le concours financier de la communauté de communes. L'année 2017 verra quant à elle, le début d'un gros chantier, à savoir la modernisation du groupe scolaire municipal. Afin de procéder à la réalisation de ce chantier, la municipalité a fait l'acquisition d'une propriété mitoyenne de l'école Paul Fort située rue de la Poste. En ce début d'année, nous allons procéder à sa démolition ainsi qu'à l'installation d'un parking provisoire sur cet emplacement. La recherche d'une entreprise est en cours.

Le chantier scolaire ayant été jugé prioritaire par votre conseil municipal, il va mobiliser une grosse partie des capacités financières d'investissement du budget municipal. Malgré tout, la commission travaux étudiera la possibilité de continuer la réfection des différentes chaussées communales. Nous pourrions également faire face à d'autres travaux tels que la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments municipaux et la mise en application de quelques recommandations formulées dans le rapport de l'audit sécurité effectué en 2016 sur la RD952. Comme vous le voyez, nous ne manquons pas de pistes pour pérenniser le développement du territoire communal. Il sera nécessaire de faire des choix et de fixer des priorités.



 A small illustration of tall grasses with green leaves and brown seed heads, positioned to the left of the text.

A compter du 01 janvier 2017, la loi Labbé est entrée en application. Cette loi oblige les collectivités territoriales à ne plus utiliser de produits phytosanitaires en dehors des cimetières et terrains sportifs. Afin de faire face à cette obligation légale, nous avons passé un contrat avec la chambre d'agriculture du Loiret qui va nous accompagner dans cette démarche. Cela signifie pour chacun d'entre nous un changement de mentalités. Les terrains ne seront plus aussi nets, nous allons devoir nous habituer au retour des herbes folles, herbes folles et non pas mauvaises herbes, chacun d'entre nous devra assurer le nettoyage de la partie de trottoir qui lui incombe, c'est-à-dire à l'aplomb de sa propriété. Nous ne manquerons pas d'organiser une réunion publique afin de communiquer sur ce sujet durant l'année.

L.Parreau (1er adjoint)

Antenne relais

Dans le cadre du programme de développement du numérique en France, la société Free mobile va installer une antenne de relais téléphonique sur un terrain communal au lieu-dit les Petites Brosses. La mise en service est prévue pour la fin du premier semestre 2017. La commune n'a pas souhaité que ce relais soit installé sur le château d'eau afin de préserver sa structure. Le château d'eau accueille toujours les antennes d'Orange et de Bouygues Télécom.

Le **PASEJ** (Point d'Accueil Santé et Ecoute Jeunes) est un point d'informations et d'aides administratives concernant la scolarité, les stages, les formations, les emplois, la santé...

Les permanences assurées par M. Babef auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 16h30, salle Brucy.

Dans le cadre de ses missions **PIJ** (Point Information Jeunesse), le PASEJ vous informe que l'agence d'intérim **PROMAN** met en place une session de recrutement pour **AMAZON SARAN** le 26 Janvier de 10h à 12h au local du PASEJ de Sully-sur-Loire (tests ouverts à tous les majeurs).

Contact: Monsieur Babef Jérôme (Animateur du **PASEJ** - Informateur Jeunesse du **PIJ**)

Téléphone : 02 38 67 03 78 ou 06 33 88 20 00

Le lundi 17 avril étant un jour férié (lundi de Pâques), la collecte des ordures ménagères aura lieu le samedi 22 avril après-midi.



Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2016 aura lieu le jeudi 23 mars 2017 à 18h30, salle du Presbytère. Les lauréats du concours 2016 qui ne pourront assister à la remise des prix, pourront venir retirer leur bon en mairie jusqu'au 31 juillet 2017.

Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous les résidents qui s'inscriront en mairie, entre le 1^{er} février et le 31 mai 2017. Remplir et remettre en mairie le bon d'inscription ci-dessous (celui-ci peut être recopié sur papier libre ou vous pouvez vous inscrire directement en mairie).

Pour le concours 2017, le jury passera le samedi 1er ou le samedi 8 juillet 2017 entre 9h et 12h. Merci aux personnes désireuses de faire partie du jury de se faire connaître en mairie et de donner leurs disponibilités sur ces deux jours.

E.Dodinet (adjointe)

✂

Inscription concours des Maisons fleuries

Année : **2017**

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Construction de la nouvelle station d'épuration

Les travaux se poursuivent. Pour la partie génie civil, le bassin d'aération est achevé et l'essai d'étanchéité est en cours. La chape de finition du bassin de clarification sera réalisée fin janvier. Le bâtiment technique est sorti de terre, la toiture est finie et l'isolation est en cours de réalisation.

Le bassin de lagunage de 2000m² est fini à 90%. Il permettra de stocker l'eau en sortie de station lorsque le niveau du Gué Richoin et de la Bonnée seront bas durant la période estivale. Le terrassement des bassins à macrophytes (roseaux) est achevé et le ferrailage est en cours avant que soit coulé le béton.



Vue du chantier le 07 janvier 2017

La phase d'essai de la nouvelle station d'épuration est prévue pour fin juin. La totalité des travaux ne sera achevée que vers fin octobre car il reste aussi la déconstruction de l'ancienne station et la construction du bassin de stockage-restitution qui permettra de stocker les eaux usées lors des épisodes pluvieux. Ces nouveaux équipements permettront le développement de notre commune tout en améliorant la qualité de l'eau rejetée dans la Bonnée.

P.Joubert (adjoint)

JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

Ministère de la Défense
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Download on the App Store
GET IT ON Google play

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les membres du CCAS ont remis un colis de Noël à chacune des 14 personnes domiciliées dans les EHPAD de St Benoit, Sully, Châteauneuf, Gien (hôpital et Santel).

Moments de partage et d'échanges appréciés.



*Madame Bercier née en Mai 1914,
doyenne de notre commune*

Des bons de Noël ont été distribués par l'ensemble des conseillers municipaux aux 142 personnes de 75 ans et plus de notre commune. Ces bons seront comme chaque année utilisés chez nos commerçants.



Les membres du CCAS organiseront un goûter « spectacle » premier semestre 2017 pour les personnes de 75 ans et plus. Un véhicule de ramassage sera prévu pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Les personnes concernées recevront un courrier d'invitation et d'inscription en mars.

N.Michel (adjointe)

Prévention des chutes

Constat chez les plus de 65 ans :

1 personne de plus de 65 ans sur 3 est concernée par les chutes !

450 000 blessures/an et plus de 5 000 décès/an

Objectifs du programme de prévention des chutes :

Aider au maintien des personnes à leur domicile

Améliorer l'équilibre et la force des participants

Conseiller pour aménager le domicile et adopter des comportements sécuritaires

Améliorer la confiance à l'égard des chutes

Aider au maintien d'une bonne santé des os

Maintenir une pratique régulière d'activités physiques

Pour Qui ? Toute personne autonome, préoccupée par les chutes et l'équilibre

Modalité du programme : Séance de 2h, 1 fois par semaine pendant 14 semaines

Exercices en groupe et conseils de prévention

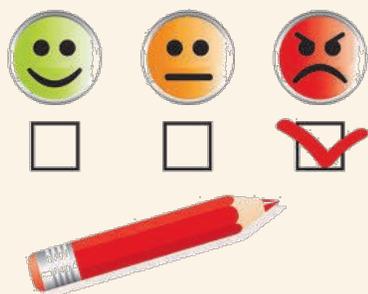
Pour tous renseignements complémentaires contacter l'association

« Détente et sourire sports pour tous Les Bordes »

02.38.35.56.56 / detente.et.sourire45@gmail.com

BILLET DE MAUVAISE HUMEUR

Parmi toutes les incivilités qui illustrent le mépris que certains d'entre nous peuvent avoir pour leurs semblables et que nous dénonçons avec vigueur, il en est une particulièrement abjecte qui de surcroît a un coût significatif pour notre collectivité, il s'agit des dépôts sauvages. Ils ont lieu



en général à proximité des lieux de collecte. Leur traitement par les employés communaux et la location de bennes pour les évacuer vers les centres de tri représentent une dépense (non budgétée) de 10 000€/an. Cette dépense est supportée par l'ensemble des habitants de notre commune. Elle est inutile pour notre collectivité. Ces dépôts sont aussi dommageables pour l'environnement. Je rappelle qu'aucun déchet ne doit être déposé à proximité des containers de collecte et qu'ils doivent être triés et apportés dans

les différentes déchetteries mises à notre disposition et ceci, uniquement durant les heures d'ouverture bien entendu !!! Je tiens à remercier particulièrement le personnel technique qui se charge de récupérer et trier pour nous tous ces déchets.

Exemple de déchets ramassés en 2016 :

- Un ensemble de salon, fauteuils et canapés,
- 30 pneus de toutes tailles,
- Des pièces de carrosserie automobile,
- 50 tonnes de déchets divers et variés,
- 300 kg de cartons et emballages divers et variés,
- Plus bien entendu, tout un tas de déchets difficilement identifiables.



Au cours de cette année un certain nombre de prédateurs ont été identifiés avec pour conséquence un courrier et un rappel à la loi... La police intercommunale engage des actions envers les contrevenants. A partir de 2017, des poursuites seront menées systématiquement pour ces infractions avec leurs conséquences financières.

Le Maire.

CARRE ROUGE MOBILE

Le bilan d'activité 2016 laisse apparaître que certaines personnes de notre commune ont eu recours aux services proposés par la Croix Rouge (77 visites) .

La convention de passage du camping-car sera renouvelée cette année.

Le **camping-car aménagé de la Croix Rouge** sera présent sur le parking du carrefour de 13h30 à 15h30 les jeudis :

- 12 et 26 janvier
- 9 et 23 février
- 9 et 23 mars



Les missions principales sont l'accueil, l'écoute, l'orientation vers des dispositifs adaptés, l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, les dépannages en produits d'hygiène...

Contact : 02 38 53 30 76

R.C.B.B : dynamisme et enthousiasme

Notre association continue à grandir. Notre effectif aujourd'hui est très proche des 300 licenciés avec une grosse majorité d'enfants, filles et garçons. Ce succès est du notamment à l'excellence de notre école de football et à la qualité de nos éducateurs bénévoles qui inculquent à nos jeunes, au-delà du plaisir de pratiquer leur sport favori, des valeurs citoyennes qui les prépareront à leur vie d'adulte (esprit d'équipe, générosité dans l'effort, respect de l'adversaire et de l'environnement). Tout ceci, allié à la très bonne conduite de nos séniors, a débouché sur la remise du trophée du fair play, décerné à l'unanimité par les membres du Comité Directeur du District du Loiret.

Cette année, comme les précédentes, fut marquée par de nombreux événements. Nous ne pouvons pas naturellement tous les citer mais nous retiendrons :

- Le remarquable parcours de notre équipe séniors tant en championnat de deuxième division qu'en coupe du Loiret où ils atteindront les quarts de finale.

- La réussite de nos U19 F qui ont disputé la finale de la coupe du Loiret

- La remise du trophée départemental féminin remis par Christine Diard, référent féminin de la Ligue du Centre, en présence de Valérie Corre, députée, de Florence Galzin, conseillère départementale et de Jacky Fortepaule, président du District du Loiret. *Cette manifestation fut l'occasion de célébrer le 20^{ème} anniversaire du football féminin au sein de notre club. La médaille du District fut remise pour la circonstance à Céline Loiseau et à Aline Cauchois pour leur fidélité à notre association.*

- Le record de participants à notre tournoi de la Pentecôte aux Bordes où nous avons accueilli près de 450 enfants.

- Un arbre de Noël avec spectacle et remise de cadeaux qui a attiré énormément de monde.

- La pérennisation de notre emploi aidé malgré une conjoncture économique difficile. Mickaël Lavrat a succédé à Samuel Fontaine et s'investit pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Ces résultats ne sont pas le fait du hasard. Ils sont avant tout le fruit du travail de l'ensemble de nos dirigeants et bénévoles qui font tout pour promouvoir notre club. Ils le font grandir mais le préparent aussi, de la meilleure manière, à l'avenir. Je tiens à les en remercier très chaleureusement. Certes, nos moyens sont très limités, malgré l'engagement sans faille des municipalités de Bouzy la Forêt, de Les Bordes et de Bray en Val. Il nous est impossible de rivaliser avec les grosses écuries de notre bassin de population. Nous perdons ainsi chaque année plusieurs joueurs et il nous faut sans cesse reconstruire mais, grâce à une foi inébranlable, nous y parvenons même si c'est parfois dans la souffrance.

Je tiens à associer, dans mes remerciements, tous les sponsors qui nous accordent leur confiance ainsi que les personnels communaux qui entretiennent nos terrains.

Il nous faudra continuer à travailler car de nombreux chantiers s'ouvrent devant nous comme l'éclairage du stade du Briou. Notre souci principal et notre seule richesse est en effet de permettre à nos licenciés de jouer et de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Je termine en réaffirmant que notre club est grand ouvert à toutes les personnes qui désireaient nous rejoindre (joueurs, dirigeants, éducateurs ou bénévoles) pour poursuivre la belle aventure que nous vivons aujourd'hui.

Franck Canacos
Président RCBB



Arbre de Noël du RCBB



Tournoi de Pentecôte

L'équipe U15F
championne



Remise du trophée
féminin

Tennis Club Les Bordes / Bray

L'assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 13 janvier à la Salle des Associations de Bray en Val à partir de 20h30. Partage de la galette avec les présents.

APE (Association des parents d'élèves)

Une douzaine d'écoliers de Bonnée et de Les Bordes se sont retrouvés mercredi 7 décembre à la salle Brucy. L'association des Parents d'Elèves Bonnée-Les Bordes organisait un **atelier de confection de pinatas** pour préparer l'arrivée de Noël. Sara a expliqué aux enfants la marche à suivre grâce à une vidéo puis les petits artistes se sont activés pour faire leur modèle. Pour cette première édition, les résultats sont plutôt satisfaisants et les enfants étaient fiers de leurs productions.



Détente & Sourire sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 detente.et.sourire45@gmail.com

Site internet : <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

LA MARCHÉ NORDIQUE

Les sorties marche nordique du **dimanche matin** pour le premier semestre 2017 seront les : 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 14 mai, 11 juin, 2 juillet.

Reprise des sorties du jeudi soir : **le 30 mars.**

Afin de ne pas surcharger les sorties il est obligatoire de s'inscrire.



Après la fraîcheur matinale



Sortie marche nordique

Belvédère des Caillettes



Un peu de chaleur

STAGE DE CIRQUE des vacances de printemps

Détente et Sourire organise un stage, pour les jeunes de **8 à 18 ans**, du **10 au 14 avril** au gymnase. Les **différentes activités** sont : jonglerie, équilibre sur boule, fil et rolla bolla, acrobaties, aérien. Les deux premiers jours, les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, et les trois derniers jours ils travaillent les numéros présentés lors du spectacle. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 27 février.



Le **vendredi 14 avril 2017** : SPECTACLE de CIRQUE à 20h SOUS CHAPITEAU avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus ».

Séances de RELAXATION ouvertes à tous sur inscription les vendredis : 13 janvier, 3 février, 3 mars, 31 mars, 12 mai, 9 juin de 18h30 à 20h15

Tarif : adhérent 9€ non adhérent 11€

Familles rurales

L'association familles rurales recherche des pelotes de laine de toutes sortes.

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723

Les prochains évènements

Janvier

Vendredi 20 : tournoi vétérans de football au gymnase organisé par le RCBB

Vendredi 20 : réunion sur le sommeil organisée par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) à 14h à la salle polyvalente

Vendredi 20 : assemblée générale du comité des fêtes à 19h30 à la salle polyvalente suivi du verre de l'amitié

Février

Samedi 4 : soirée moules-frites organisée par le RCBB à la salle polyvalente

Samedi 11 : repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Mars

Dimanche 19 : thé dansant organisé par les Aînés Ruraux

Jeudi 23 : remise des prix des maisons fleuries à 18h30, salle du presbytère

Samedi 25 : représentation théâtrale par l'amicale de Saint-Père à 20h30 à la salle polyvalente (ouverture des portes à 19h45). L'amicale interprètera « RIFIFI chez les Bios » de Jean-Paul Cantineaux. Organisée par le comité des fêtes.

Dimanche 26 : randonnée des écoles organisée par l'APE (Association des parents d'élèves). Départ de la salle polyvalente.

Avril

Jeudi 6 : concours de belote organisé par les Aînés Ruraux

Vendredi 14 : spectacle de cirque à 20h sous chapiteau avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus »

Mai

Samedi 13 : soirée latino à la salle polyvalente organisée par l'APE.

Samedi 20 : repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi

Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi

Nouvelles messageries

mairie@mairie-lesbordes.fr

sivom@mairie-lesbordes.fr



Téléphone :
02.38.35.51.02

La Médiathèque - rue de la mairie

mardi : 15h30 à 18h30

mercredi : 10h à 12h / 14h à 18h

vendredi : 15h30 à 18h

samedi : 10h à 12h

Nouveaux horaires

La Poste

Du lundi au samedi :
9h00-12h00

